



PARCOURS

Je découvre l'environnement externe des PME

18
FORMATIONS VIDEO

de 8 min en moyenne

+
DES TESTS
DE VALIDATION

pour valider vos acquis



Environ 3h30
pour se former

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Identifier les principaux acteurs externes d'une entreprise (banques, notaires, avocats, clients, fournisseurs, administrations, justice, etc.).
- Comprendre le rôle de chacun de ces acteurs et leurs interactions avec la PME.
- Appréhender les enjeux économiques, juridiques et sociaux liés à l'environnement externe.
- Être capable d'analyser les risques et opportunités issus de cet environnement.

PUBLIC VISE

- Etudiants en BTS
- Créateurs ou dirigeants de PME
- Salariés souhaitant comprendre l'environnement externe de l'entreprise
- Toute personne préparant un concours ou une certification liée au management ou à la gestion

EXPERTS FORMATEURS

Spécialistes des partenaires externes de l'entreprise

LES 18 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Les banques
- 2/ Crédit-bail
- 3/ Affacturage / Crowdfunding
- 4/ Notaire
- 5/ Expert-comptable
- 6/ Avocat
- 7/ Fournisseurs et sous-traitance
- 8/ Consultant
- 9/ Client et dépendance économique
- 10/ Concurrence et DGCCRF
- 11/ Fisc / Impôts
- 12/ URSSAF
- 13/ Caisse de retraite
- 14/ Syndicats salariés
- 15/ CSE & Justice
- 16/ Tribunal de commerce
- 17/ Tribunal des prud'hommes
- 18/ Inspection du travail

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 36 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>